PARC NATUREL RÉGIONAL
DU MARAIS POITEVIN

Le Parc naturel régional du Marais poitevin

CARTE D'IDENTITÉ
2019

Parc naturel régional du Marais poitevin

Une autre vie s'invente ici

89 communes
réparties sur trois départements
50 communes en Vendée
21 communes en Charente-Maritime
18 communes en Deux-Sèvres

et deux régions
> Nouvelle-Aquitaine
> Pays de la Loire
197 221 ha
199 634 habitants

149 km de côte
107 526 ha de zone humide

Le Parc naturel régional du Marais poitevin

Œuvrer pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du Marais poitevin, dans une dynamique de développement durable.

Un territoire

Deuxième plus grande zone humide de France, le Marais poitevin offre des richesses écologiques, biologiques, socio-culturelles et paysagères uniques.
Façonné par l'homme dès le XIe siècle, le Marais poitevin est composé de plusieurs grands ensembles : **le marais maritime, le marais desséché, le marais mouillé.**
Des milliers de kilomètres de fossés, canaux et rigoles creusés, des millions d'arbres plantés pour fixer les berges, autant de témoignages d'une relation étroite avec l'eau.

Un Syndicat mixte de gestion

L'organisme de gestion du Parc naturel régional du Marais poitevin est un syndicat mixte. Constitué par les **deux régions** Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire ; les **trois départements** de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de Vendée ; les **communes** adhérentes ; les **EPCI** et les **Chambres d'agriculture**, il est responsable de la mise en œuvre du projet de territoire, consigné dans la Charte.

Une Charte de Parc naturel régional

La Charte de Parc naturel, c'est le projet de développement durable élaboré pour le territoire, un contrat signé par les collectivités territoriales concernées à l'issue d'une vaste concertation entre élus, forces vives, administrations et grand public. La Charte engage ses signataires pour 12 ans, jusqu'en 2026. Elle détaille les missions assignées au Parc ; elle fixe les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire et les mesures permettant de les mettre en œuvre.

Le territoire d'intervention
du Parc naturel régional du Marais poitevin

Parc naturel régional du Marais poitevin
Une autre vie s'invente ici

Vendée

Deux-Sèvres

Charente-Maritime

LA ROCHELLE

LE CHAMP-SAINT-PERE
ROSNAY
LA COUTURE
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS
SAINT-VINCENT-SUR-GRAON
PEAULT
LA BRETONNIERE-LA-CLAYE
LES MAGNILS-REIGNIERS
LAIROUX
CURZON
CHASNAIS
LUCON
NALLIERS
MOUZEUIL-SAINT-MARTIN
LE LANGON
AUCHAY-SUR-VENDEE
FONTENAY-LE-COMTE
LONGEVILLE-SUR-MER
SAINT-BENOIST-SUR-MER
SAINT-DENIS-DU-PAYRE
MOREILLES
LES VELLUIRE-SUR-VENDEE
DOIX-LES-FONTAINES
SAINT-PIERRE-LE-VIEUX
RIVES-D'AUTISE
ANGLES
GRUES
TRIAIZE
CHAMPAGNE-LES-MARAIS
PUYRAVAULT
CHAILLE-LES-MARAIS
VOUILLE-LES-MARAIS
LA TAILLEE
MONTREUIL
BOUILLE-COURDAULT
LA TRANCHE-SUR-MER
SAINTE-RADEGONDE-DES-NOYERS
LE GUE-DE-VELLUIRE
LIEZ
BENET
SAINT-MICHEL-EN-L'HERM
MAILLEZAIS
LA FAUTE-SUR-MER
VIX
SAINT-SIGISMOND
L'AIGUILLON-SUR-MER
L'ILE-D'ELLE
MAILLE
LE MAZEAU
COULON
MARANS
TAUGON
DAMVIX
NIORT
CHARRON
SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
LA RONDE
ARCAIS
LE VANNEAU-IRLEAU
MAGNE
SANSAIS
BESSINES
ANDILLY
SAINT-CYR-DU-DORET
SAINT-GEORGES-DE-REX
ESNANDES
SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
AMURE
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
SAINT-SYMPHORIEN
VILLEDOUX
COURCON
LONGEVES
NUAILLE-D'AUNIS
FERRIERES
LA GREVE-SUR-MIGNON
LE BOURDET
ANGLIERS
SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
LA LAIGNE
PRIN-DEYRANCON
EPANNES
VALLANS
CRAMCHABAN
BENON
LE GUE-D'ALLERE
MAUZE-SUR-LE-MIGNON
ANAIS
VAL-DU-MIGNON

commune classée (89)
périmètre du PNR
limite départementale
0 5 Km

PNRMP, janvier 2019

LA GOUVERNANCE

LE COMITÉ SYNDICAL

2 Régions
Nouvelle-Aquitaine
Pays de la Loire
> 6 délégués titulaires par Région (35 voix par délégué)

3 Départements
Charente-Maritime > 2 délégués titulaires (40 voix par délégué)
Deux-Sèvres > 4 délégués titulaires (40 voix par délégué)
Vendée > 4 délégués titulaires (40 voix par délégué)

8 EPCI > 1 délégué titulaire par EPCI (1 voix par délégué)

89 Communes > 1 délégué titulaire par commune (1 voix par délégué)

3 Chambres d'agriculture > 1 délégué titulaire par Chambre (1 voix par délégué)

LE BUREAU

6 représentants pour les Régions, soit 3 par Région,
6 représentants pour les Départements, soit 2 par Département,
6 représentants pour les Communes, soit 2 par Département,
3 représentants pour les EPCI, soit 1 par Département,
1 représentant pour les Chambres d'agriculture.

LES ORGANES CONSULTATIFS

Les Groupes territoriaux
La Conférence des Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement
Le Conseil scientifique
Le Comité consultatif

Le bureau
du Parc naturel régional du Marais poitevin

Région Pays de la Loire

Pierre-Guy PERRIER
Président

Maxence de RUGY

Myriam GARREAU

Région Nouvelle-Aquitaine

Pascal DUFORESTEL
5ème Vice-Président
Transition énergétique et Climat

Benoît BITEAU

Guy MOREAU

Département de Vendée

François BON
3ème Vice-Président
Aménagement et
Cadre de vie

Arnaud CHARPENTIER

Département de Charente-Maritime

Stéphane VILLAIN
1er Vice-Président
Tourisme et Communication

Catherine DESPREZ

Département des Deux-Sèvres

Séverine VACHON
2ème Vice-Présidente
Agriculture-Environnement

Bernard BELAUD

Communes de Vendée

Bernard BORDET

Joël BLUTEAU

Communes de Charente-Maritime

Jérémy BOISSEAU

Jean-Pierre SERVANT
Rapporteur du budget

Communes des Deux-Sèvres

Marc THÉBAULT
Secrétaire

Catherine TROMAS
4ème Vice-Présidente
Culture et Valorisation
du Patrimoine

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

Yann HÉLARY
Délégué
au Grand Site

Michel SIMON

Jean-Claude RICHARD

Chambres d'agriculture

Xavier GARREAU

COMMENT LE PARC INTERVIENT-IL ?

Le Parc naturel régional du Marais poitevin accompagne l'ensemble des acteurs signataires de la Charte à mettre en œuvre leurs engagements en faveur du territoire.

En conformité avec cette même Charte, le programme d'actions annuel du Syndicat mixte est constitué selon trois principales modalités d'intervention.

>> ANIMATION DU TERRITOIRE

Le Syndicat mixte travaille en étroite relation avec les acteurs en place, dans le respect de leurs responsabilités et prérogatives.

Il les accompagne, les soutient dans la mise en œuvre de leurs politiques respectives pour viser une convergence collective vers le développement durable du territoire ; **et mettre en œuvre les engagements des signataires consignés dans la Charte.**

>> MAÎTRISE D'OUVRAGE

Dans une dynamique proactive de développement durable, le Syndicat mixte développe des projets en maîtrise d'ouvrage dès lors que ces projets participent de la mise en œuvre des orientations et mesures de la Charte, et qu'ils ne relèvent pas d'un domaine de compétence réservé à l'un des acteurs du territoire.

Il intervient dans les champs circonscrits par la Charte, en faveur de **projets exemplaires, expérimentaux, innovants ou d'intérêt collectif.**

>> CONSEIL-ASSISTANCE

Sur sollicitation des collectivités, en particulier des communes, et de porteurs de projets privés, le Parc apporte ses conseils pour développer les projets. Il fait valoir ses savoir-faire pour les faire aboutir, dans une **perspective de durabilité.**

Les domaines d'intervention
du Parc naturel régional du Marais poitevin

Les missions des Parcs naturels régionaux de France sont régies par l'ARTICLE R 333-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

>> LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Soutien d'une agriculture durable et promotion du «territoire-terroir»,
- Développement touristique,
- Exemplarité énergétique.

>> L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Accompagnement des stratégies de planification spatiale (compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte),
- Accompagnement des démarches urbaines et paysagères.

>> LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

- Amélioration des connaissances sur le Marais poitevin,
- Préservation, restauration des paysages et de la biodiversité,
- Conduite d'opérations de génie écologique visant à valoriser, restaurer, les continuités écologiques.

>> L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Formation aux enjeux socio-économiques et environnementaux du territoire,
- Développement de l'offre éducative à l'environnement,
- Information et sensibilisation des usagers du Marais.

EXEMPLES D'ACTIONS

Valorisation des prairies
et de la biodiversité

Life
Baie de l'Aiguillon

Animation du RENET

Réseau d'Éducation à la Nature, à l'Environnement et au Territoire Marais poitevin

Assistance à la maîtrise d'ouvrage
de projets d'aménagement
des communes

Développement du tourisme fluvestre

Exemples d'actions...
du Parc naturel régional du Marais poitevin

Aménagement et restauration
des marais occidentaux - PARMO

Mise en œuvre de la marque
Valeurs Parc naturel régional
du Marais poitevin
(foin, hébergements...)

Installation de dispositifs
de franchissement pour
les poissons migrateurs

Réhabilitation d'une ancienne briqueterie
en Pôle de l'Eco-habitat et des énergies
renouvelables du Marais poitevin

Animation Natura 2000
et Observatoire du patrimoine naturel

L'équipe pluridisciplinaire
du Parc naturel régional du Marais poitevin

Équipe pluridisciplinaire

Direction générale

Charline Muraro
Assistante de direction

Fabrice Laumond
Directeur adjoint

Dominique Giret
Directeur technique

Sandrine Guihéneuf
Directrice technique

Julie Bardoux
Direction administrative et financière

Ressources et animation territoriale

Isabelle Dossin
Responsable du pôle ressources et évaluation

Séverine Le Ridant
Chargée de communication

Valérie Rousseau-Heidet
Assistante de communication

Développement et patrimoine

Richard Joseph
Responsable de la valorisation des patrimoines

Corinne Rouault
Chargée de mission Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Aurore Péguin
Chargée de mission Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Denis Allard
Webmaster
Animateur du Centre de ressources

Régis Pasquier
Directeur du Pôle des Espaces Naturels

Hélène Joncheray
Chargée de mission tourisme

Patrick Pineau
Agent technique

Agriculture et environnement

Alain Texier
Chargé de mission environnement - Natura 2000

Elise Chourré
Chargée de mission environnement et suivi des dossiers européens -Life

Odile Cardot
Chargée de mission environnement - Natura 2000

Nicolas Beaubeau
Technicien environnement
Conducteur de travaux

Sophie Der Mikaélian
Chargée de mission environnement - milieux aquatiques

Xavier Baron
Chargé de mission environnement
Trame Verte et Bleue

Loïc Chaigneau
Chargé de mission littoral
Life

Aménagement et cadre de vie

Gaële Calvez
Architecte

Jordane Ancelin
Paysagiste

Gaëlle Romi
Juriste
Chargée de mission énergies et territoire

Juliette Thibier
Chargée de mission aménagement - urbanisme

Administration et finances

Isabelle Robert
Assistante des ressources humaines
Chargée du secrétariat général

Christophe Sené
Comptable - dépenses

Aurélie Genauzeau
Comptable - recettes

Corinne Gauthier
Chargée d'accueil et secrétariat

Pierre Guillermin
Géomaticien

tél. - 05 49 35 15 20
courriel - correspondance@parc-marais-poitevin.fr

Parc naturel régional du Marais poitevin
Une autre vie s'invente ici

Conception : PNR Marais poitevin - Impression : SIPAP/OUDIN - Poitiers PEFC 10-31-1249
Crédits photo : PNR Marais poitevin - P. Baudry - M. Chaigneau - Fotolia - Patrick Durandet - F. Le Lan - D. Mar - J. Pommier

Parc naturel régional du Marais poitevin
2, rue de l'église - 79510 Coulon
Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
https://pnr.parc-marais-poitevin.fr

Parc naturel régional du Marais poitevin
Une autre vie s'invente ici